

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-
AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-
CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES
DE CLASSE DANS TROIS ECOLES
PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A
L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA
DANS LA COMMUNE DE GALIM-
TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO
ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans trois écoles publiques et la construction d'un logement d'astreinte à l'école primaire de LOMPTA dans la Commune de Galim-Tignère. Département de Faro et Déo, Région

de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence).

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation; . n
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 F CFA (dix-huit millions de francs CFA) pour le lot 1 ; lot 2 ; lot3 et 17 000 000 F CFA (dix-sept millions de francs CFA) pour le lot 4.

4. Délai de livraison

Le délai maximum -prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois par lot.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre lot ci-après défini:

n°	Intitulé du lot	lieu	imputations
----	-----------------	------	-------------

1	ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM; Construction d'un Bloc de deux salles de classe	MAYO-VOURE-DJIM	551519701641012281 1
2	ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	TAGOURI PONT	551519701641012281 1
3	ECOLE PRIMAIRE DE NGAM-KITE: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	NGAM-KITE	551519701641012281 1
4	ECOLE PRIMAIRE LOMPTA : Construction d'un logement d'astreinte	LOMPTA	

NB : AUCUN SOUMISSIONNAIRE NE SERA ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN LOT

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 5515197016410122811

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis ou

dans le JDM de l'ARMP.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) par lot, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM |

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille francs CFA (360.000 F CFA) par lot choisi pour les lot 1

; lot 2 ; lot 3, et d'un montant de trois cent-quarante mille francs CFA (340.000 F CFA) pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 09 FEV 2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Galim-Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière
- être suspendu de la commande publique,
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;

Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 18 millions FCFA oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m , Véhicule de liaison de type 4X4). oui/non
6. La proposition technique: la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); oui/non
7. L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) oui/non
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de GALIM TIGNERE, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère.

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE
IBRAHIM YAYA